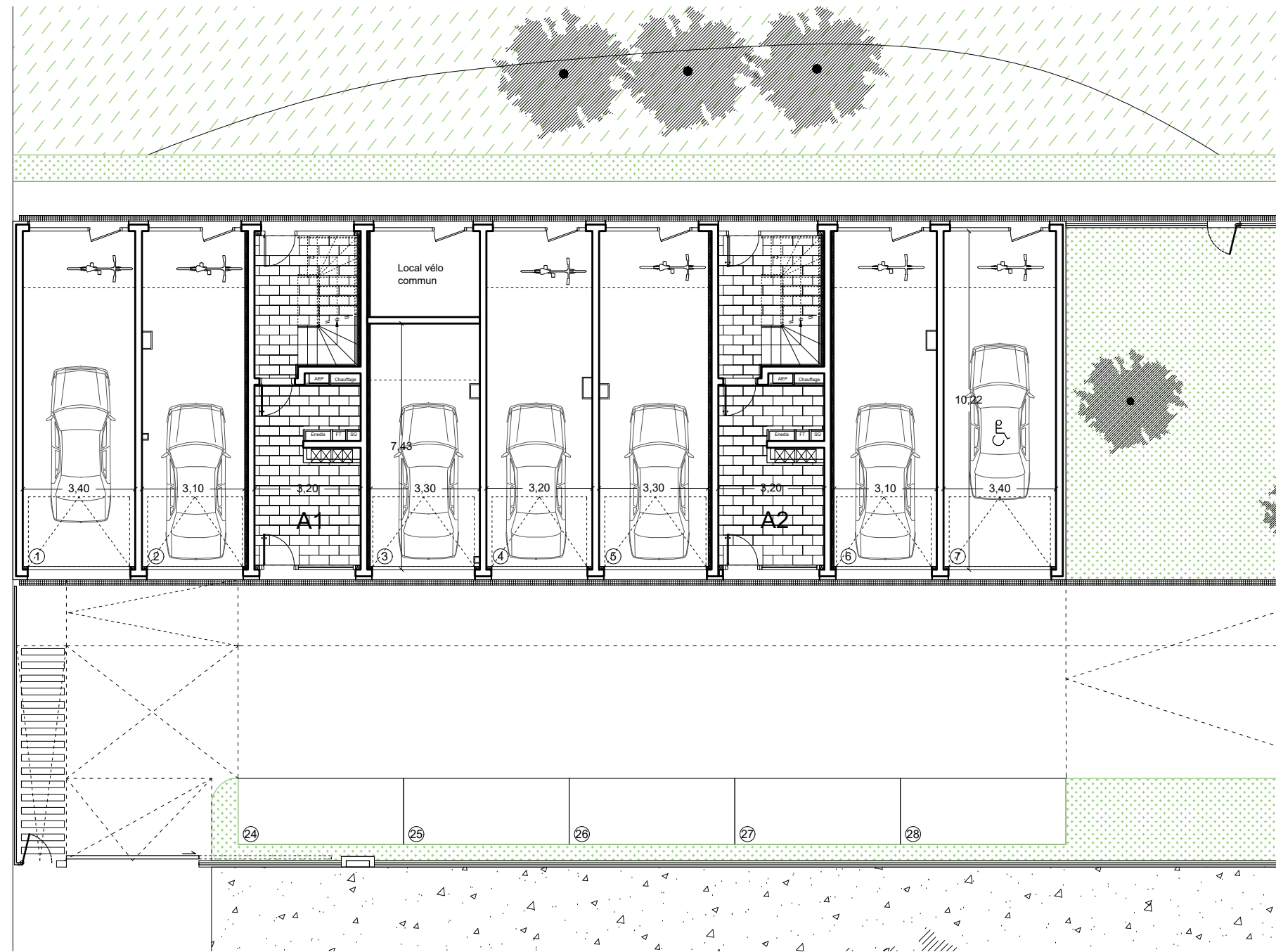
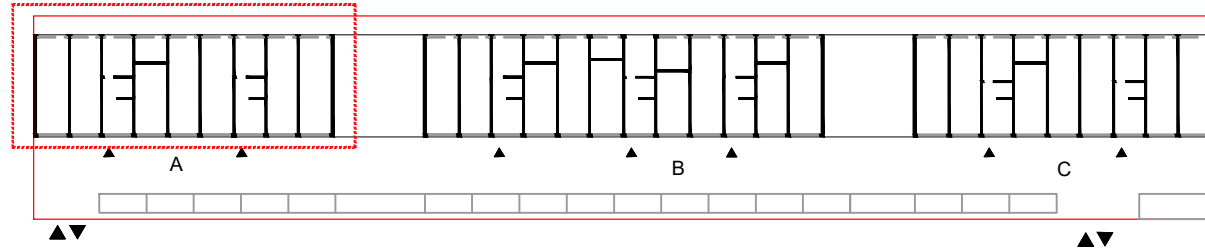
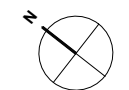
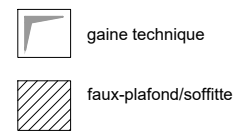


A1	A2	B1	B2	B3	C1	C2



TE: tableau électrique
 LL: emplacement lave linge
 LV: emplacement lave vaisselle
 R: emplacement réfrigérateur
 Cu: emplacement cuisson

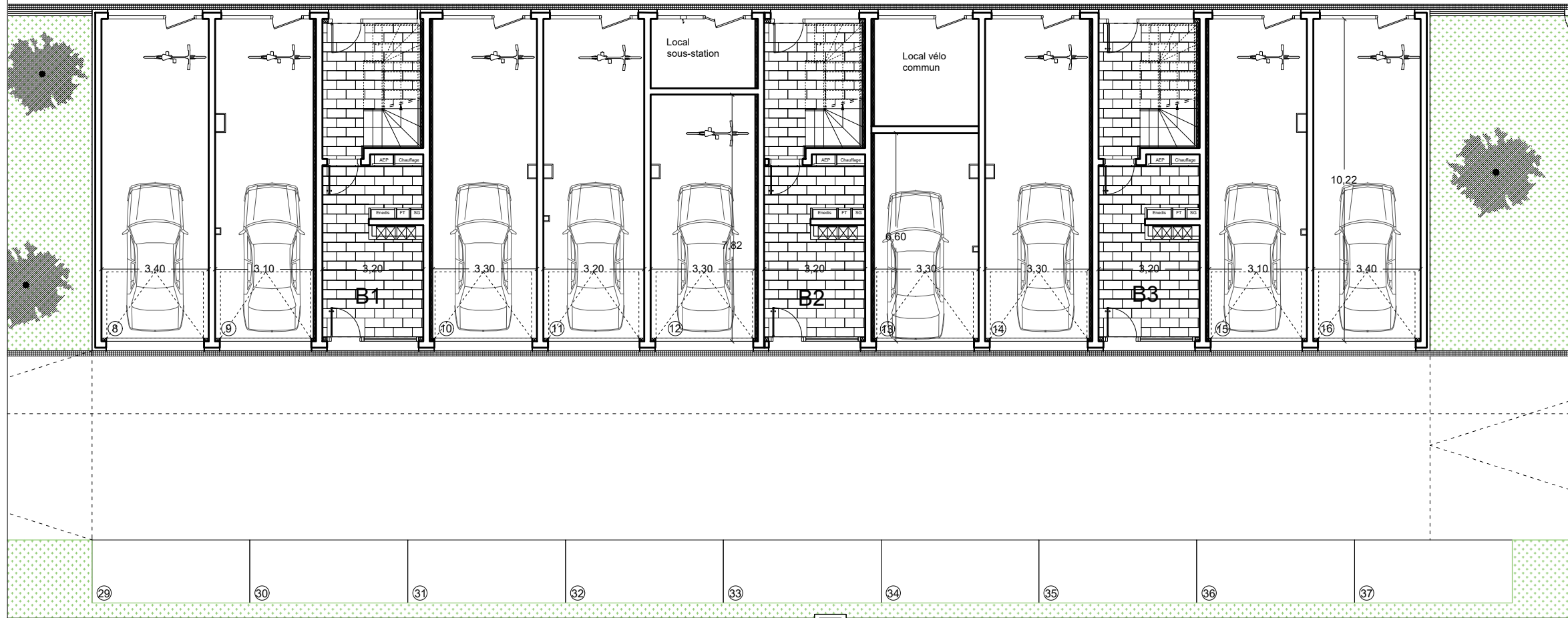
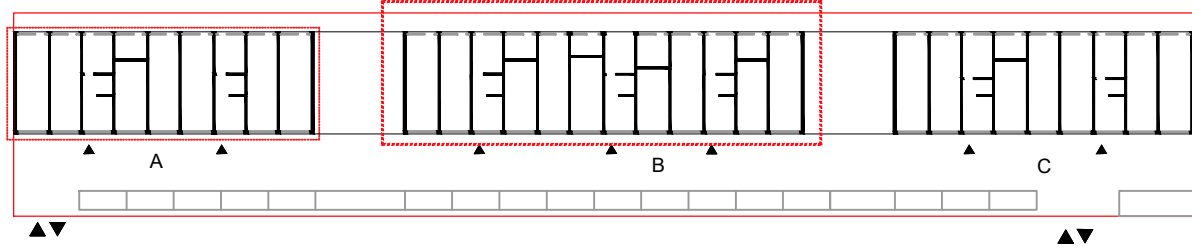
F: fenêtre
 PF: porte-fenêtre
 VR: volet roulant



Les surfaces et les côtes des pièces sont données à titre indicatif. Elles pourront varier dans une limite de 5%. Tout en conservant les caractéristiques essentielles du plan, l'architecte est susceptible d'y apporter des modifications pour des raisons techniques ou réglementaires tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Les retombées, faux-plafonds, soffites ne sont pas tous figurés. L'emplacement des équipements ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif.

Date : 24 janvier 2022

Indice : D



TE: tableau électrique
LL: emplacement lave linge
LV: emplacement lave vaisselle
R : emplacement réfrigérateur
Cu : emplacement cuisson

F: fenêtre
PF: porte-fenêtre
VR: volet roulant

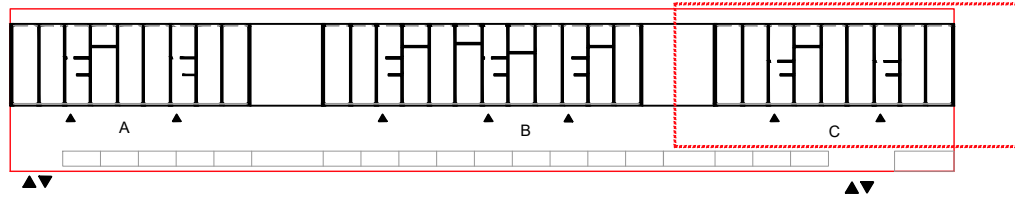
gaine technique
 faux-plafond/soffite



Les surfaces et les côtes des pièces sont données à titre indicatif. Elles pourront varier dans une limite de 5%. Tout en conservant les caractéristiques essentielles du plan, l'architecte est susceptible d'y apporter des modifications pour des raisons techniques ou réglementaires tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Les retombées, faux-plafonds, soffites ne sont pas tous figurés. L'emplacement des équipements ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif.

Date : 24 janvier 2022

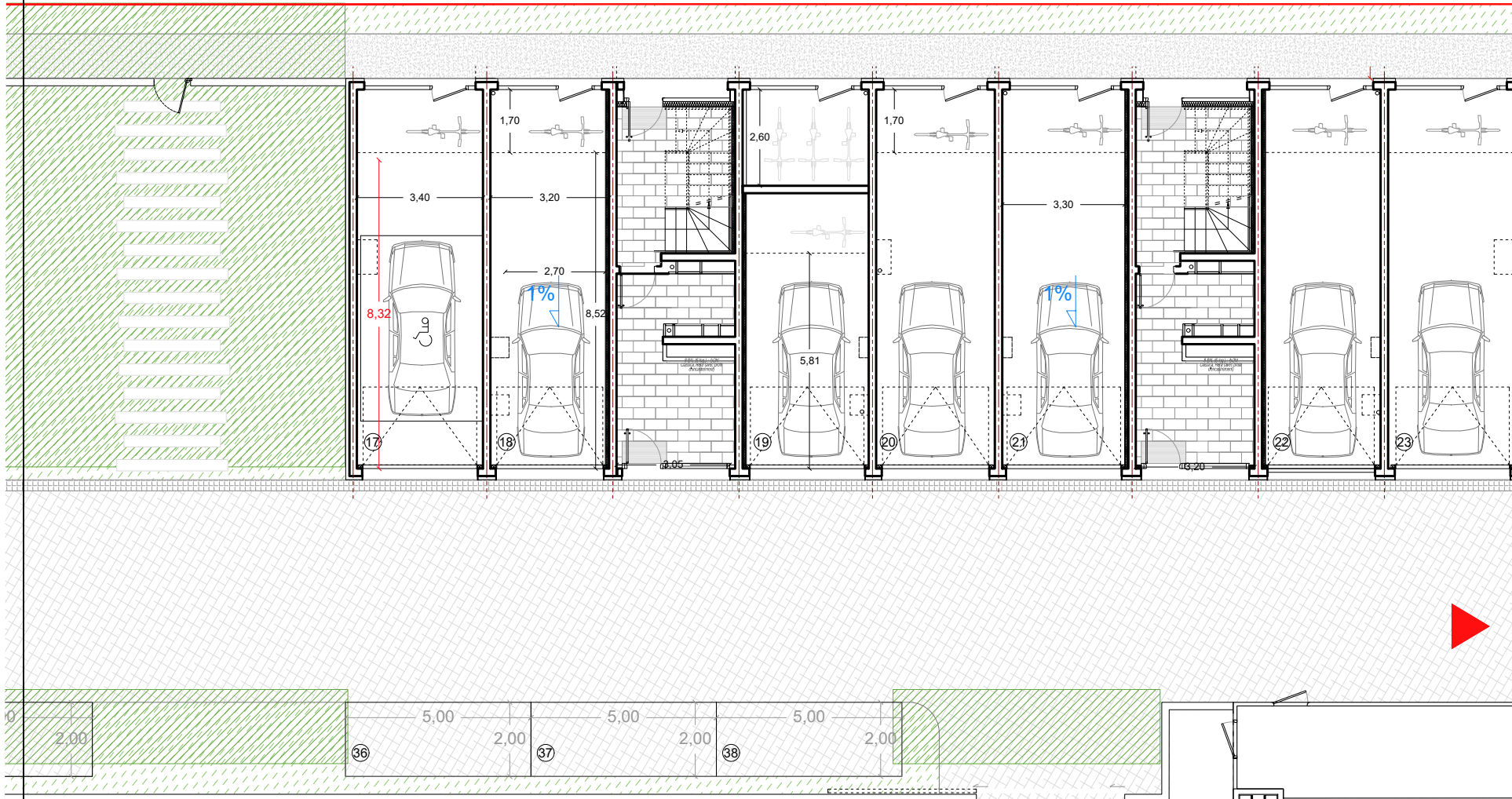
Indice : D



Îlot	Îlot 1
Bâtiment	C
Pièces	:
Appartement	:
Niveau	RDC (PK)

21000 Dijon

PLAN DE REPERAGE



TE: tableau électrique
LL: emplacement lave linge
LV: emplacement lave vaisselle
R: emplacement réfrigérateur
Cu: emplacement cuisson

F: fenêtre
PF: porte-fenêtre
VR: volet roulant

gaine technique
 faux-plafond/soffite



Les surfaces et les côtes des pièces sont données à titre indicatif. Elles pourront varier dans une limite de 5%. Tout en conservant les caractéristiques essentielles du plan, l'architecte est susceptible d'y apporter des modifications pour des raisons techniques ou réglementaires tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Les retombées, faux-plafonds, soffites ne sont pas tous figurés. L'emplacement des équipements ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif.

Date : 24 janvier 2022

Indice : D